



Ile-de-France : la lumière coupée sur 130 km de voies rapides

Jean-Pierre Vialle | 10.05.2010, 00h00

A l'heure où François Fillon rappelle l'ardente obligation de réduire le train de vie de l'Etat, certains ne manqueront pas d'y voir un symbole. Hasard des dates, la Direction des routes annonce la suppression à partir de mercredi de l'éclairage sur 130 km d'autoroutes et de voies rapides en région parisienne, ce qui, à terme, divisera par deux le nombre d'axes importants éclairés.

Les premiers automobilistes franciliens à passer de la lumière à la nuit noire seront les usagers du tronçon ouest de l'A 86 compris entre l'A 15 et l'A 14. Une petite dizaine d'autres portions de route seront à leur tour soumises à ce régime d'ici à l'été (voir notre carte ci-jointe), et l'extinction des feux est prévue au cours des mois suivants sur des sections de rase campagne de l'A 13 ou encore de la N 118.

Diminution de 40 % des dépenses en électricité

Une mesure spectaculaire placée sous les auspices du Grenelle de l'environnement. Lutte contre la pollution lumineuse et réduction de la consommation énergétique en seraient les principales motivations. Mais la Direction des routes d'Île-de-France (Dirif), au risque de faire polémique, avance aussi un argument choc : en incitant les automobilistes à lever le pied, la fin de l'éclairage serait bonne pour la sécurité routière. Les gestionnaires du réseau routier francilien s'appuient sur l'expérience involontaire de l'autoroute A 15, privée de lumière depuis 2007 par des voleurs de cuivre. Tout comme sur l'autoroute A 3, à l'est de Paris, où les candélabres branlants avaient dû être démontés il y a quelques années, l'éclairage public n'a jamais été rétabli. En province aussi des expériences de même nature sont en cours, comme sur l'A 16 dans le Nord. Avec, selon les autorités, des résultats convaincants.

Mais, puisqu'il faut bien parler finances publiques, la suppression de l'éclairage sur les autoroutes franciliennes doit permettre de diminuer de 40% les dépenses en électricité, estimées bon an mal an à 3 M€. A comparer avec les 800 M€ de travaux engagés sur le chantier de mise aux normes des tunnels franciliens, il n'y a pas de petites économies...

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2010

1 sur 1 24/05/2010 11:12